

Association between the occurrence of a clinical RELapse and gut Microbiota modifications: a cohort Study of patients with pSoriasis

ÉTAT D'AVANCEMENT – Novembre 2023

Pr. Axel VILLANI – Service de Dermatologie, Hôpital Edouard Herriot, Université Claude Bernard Lyon I, Epidermal Immunity and Allergy – INSERM U1111

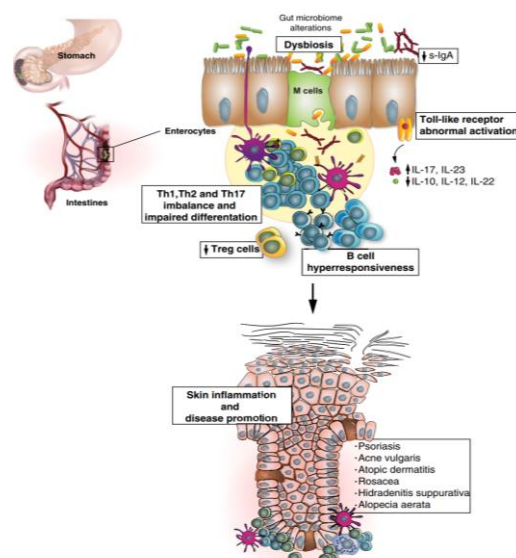
Pr. Emilie SBIDIAN – Service de Dermatologie, Hôpital Henri Mondor
Université Paris Est Créteil – Équipe de Recherche en pharmacoépidémiologie (EPIDERME)

➔ Attribution d'un soutien de 112 500 € dans le cadre de l'appel d'offres exceptionnel du Fonds de dotation de la SFD en janvier 2023

À propos du projet

Il existe de plus en plus d'arguments pour penser que le microbiote digestif influence voire programme le développement de notre système immunitaire. Ainsi son déséquilibre pourrait moduler le développement de pathologies auto-inflammatoires, notamment cutanées comme le psoriasis. En effet, plusieurs études ont souligné la présence d'une dysbiose intestinale au cours du psoriasis. Ainsi, l'analyse du microbiote digestif chez les patients psoriasis pourrait nous permettre de prédire leur risque de récurrence en cas de réponse à un traitement systémique.

Dans ce projet, nous faisons l'hypothèse que la dysbiose du microbiote intestinal précède le développement d'une poussée de psoriasis cutané.



Polkowska-Pruszyńska B. et al. JEADV. 2020

Objectifs du projet

- L'objectif de l'étude baptisée REMISSION est de déterminer si
- la dysbiose digestive est modulée sous traitement biothérapie
- la dysbiose digestive précède la récurrence de la pathologie chez un patient en rémission
- la dysbiose digestive peut être un biomarqueur de prédiction de la récurrence d'un patient donné

Pour réaliser ces objectifs, l'équipe de recherche va réaliser une étude prospective non interventionnelle avec analyse du microbiote digestif chez des patients avec un psoriasis en plaques traité par biothérapie, en rémission après arrêt du traitement.

Avancée du projet

Ce qui a été fait : les centres participants ont définitivement été validés, le protocole et la grille budgétaire ont été modifiés et validés par l'URC Henri Mondor, le CPP a été rédigé et validé par l'ensemble des investigateurs et sera soumis courant novembre 2023

Ce qui reste à faire: après accord du CPP, les inclusions pourront débuter. Les analyses seront réalisées au fil de l'étude.